

FLORESSAS



BULLETIN D INFORMATION – 2016

La mairie :

Le départ de notre secrétaire Cécile DUSSIN le 15 avril 2016, entraîne une réorganisation du secrétariat de mairie. Désormais, Vincent DUPUY vous accueillera à la mairie :

Horaires d'ouverture au public :

Lundi matin : de 14 h 30 à 17 h 30

Jeudi après-midi : de 9 h à 12 h

Contact :

Téléphone : 05 65 31 94 43

Courriel : mairie.floressas@orange.fr

Site internet : www.floressas.fr

Vous pouvez également contacter :

Mr DUTRANOIS (maire) : 06 23 19 26 53

Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le vendredi sur rendez-vous

Mr DONY (1^{er} adjoint) : 07 87 65 13 73

Mme BOURDET (2nd adjoint) : 06 87 47 70 22

Nouveau :

Dans un futur proche de nombreuses formalités administratives vont se faire par internet.

Pour les personnes qui ne sont pas équipées d'ordinateur et d'accès internet, nous vous proposons des permanences en mairie sur rendez-vous avec Cécile BOURDET afin de vous aider dans vos démarches administratives.

Contact :

Cécile BOURDET (2nd adjoint)

06.87.47.70.22

cecile46700@gmail.com

La salle des fêtes :

Renseignements et réservations : Mr DONY Dominique : 07.87.65.13.73

Les tarifs pour 2016 :

	Habitant de Floressas	Extérieur à la commune
Types événements	Prix	Prix
Mariages	250 €	250 €
Anniversaires ou réceptions privées	90 €	150 €
Expositions	150 €	150 €
Caution salle des fêtes	500 €	500 €
Caution nettoyage	80 €	80 €

Les festivités prévues :

Mardi 26 juillet 2016 : marché gourmand

Organisé par le comité des fêtes

Renseignements : Jacques ROUGER

06.07.60.71.97

Samedi 20 et dimanche 21 Aout 2016 : fête votive

Organisé par le comité des fêtes

Renseignements : Jacques ROUGER

06.07.60.71.97

Les travaux réalisés en 2015 :

Les chantiers jeunes :

Notre commune a bénéficié cet été de l'aide de huit jeunes adolescents encadrés par Matthieu Loubières animateur à la CCVLV.

Ils ont eut pour mission de peindre tous les encadrements des dépôts d'ordures ménagères. Ainsi que de nettoyer une de nos fontaines.

Aménagement du centre bourg :



Les Communauté de communes de la vallée et du vignoble a débuté les travaux dans le bourg fin juin. Le but étant de rétrécir la chaussée. Ceci par la création de larges trottoirs. Le pourtour de la statue de la Vierge a été également élargie et le sens de circulation imposé par des panneaux de signalisation. Pour l'aspect esthétique les trottoirs sont recouverts d'un béton lavé. Une haie de buis ainsi que des lavandes. Nous observons déjà une amélioration au niveau de la conduite des poids lourds, ainsi qu'un ralentissement général de la part des automobilistes.

Chantier à été finalisé au mois de septembre, pour coût de 25 713€. Nous avons reçu une subvention de 9000 € du département.

Les chantiers de 2016 :

Nettoyage de l'église :

Plusieurs citoyens de notre commune nous ont rapportés que l'intérieur de l'église a besoin d'un nettoyage. Plusieurs conseillers ont donc donné de leur temps afin de nettoyer l'église.





Les travaux ont enfin pu commencer fin février, mais cela n'a pas été sans peine. Tout d'abord il faut savoir que nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, afin de rénover le château.

Nous avons sélectionnés les entreprises suivantes pour réaliser les travaux après ouverture des plis reçus suite à l'appel d'offre lancé au mois d'octobre 2015.

Mr GAILLARD : architecte

ETS VICENTINI : maçonnerie

ROUQUET Sébastien : menuiserie

ROUX Kévin : zinguerie

Mr DUMAS et CONESIL : peinture

PSO : fourniture de peinture

[La carte communale :](#)

Nous avons travaillé en partenariat avec la D.D.T, pour réaliser un appel d'offre afin de choisir un bureau d'étude qui se chargera de l'élaboration de cette carte. Le bureau d'étude choisi est « Rural Concept » de Cahors.

Dernières informations :

Connaissez-vous « l'unité mobile Alzheimer » ?

Cette unité a vu le jour en 2010, afin d'aider les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ainsi que leur famille.

Son rôle est d'intervenir à domicile, pour des patients en phase précoce de la maladie et de ralentir par un travail de stimulation l'avancée de cette pathologie.

Ce service à la population est entièrement gratuit et surtout il permet une prise en charge à domicile.

Renseignements : CCAS de Luzech

Rappel tri sélectif :

Vous pouvez composter vos déchets ménagers, afin de réduire les déchets dans les bacs gris. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en déchetterie et d'acheter votre composteur.

Surtout n'oubliez pas de continuer à trier vos déchets recyclables.